

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial) *)	Marque de fabrication L A V E R D A	Type M 1 5 2	Fiche d'homologation N° CH 5514 02
--	--	-----------------	---------------------------------------

Constructeur	Pietro LAVERDA S.p.A., Breganze - Vicenza / Italia		
Identification	"M 152" sur la plaquette du constructeur et devant le no du châssis		
Plaquette constr.	à gauche, latéralement sur la console du tableau de bord		
N° du châssis	à droite, à l'arrière, latéralement, sur le longeron		
Ident. du moteur	"CP 3-1" en haut sur la culasse, près du 3e injecteur, frappée par l'importateur		
Importateur princ.	LANDMASCHINEN AG, Lagerhausweg 10, 3018 Bern + G. FRIED, Landmaschinen, 5322 Koblenz		
Véhicule homologué	M 152 * 172501	Signes fixes dans code du type	M 152

Chassis		Moteur	
Nombre d'essieux	2	Marque	FIAT-OM
Direction	hydrostatique (système Orbitrol)	Construction	en ligne
Transmission	mécanique avec variateur	Carburant	D
Nombre de vitesses	3	Refroidiss.	eau
Frein de service	hydraulique, à disques, sur les arbres d'entraînement / sur les roues avant, frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage	Alésage	110
Frein auxiliaire	mécanique, à disques, sur les arbres d'entraînement / sur les roues avant	Cylindrée	7409
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire	Puissance en CV (DIN)	96 kW (130 CV)
Ralentisseur		Bruit à proximité	96 dB(A) à t/min 2200 **)
Contrôle 2 circ.		Silencieux	1= 500 X Ø 220 mm
		Mesure des gaz	Pacharach 1,5/Bosch noircissement 2,4
		Déparasitage	(95 %)

Carrosserie		Poids	
Nombre de portes	1/ avec cabine	avant	4850
Ceintures sécurité	-	arrière	1800
Cale	1/285x150x170	total	6650 (+)
Antivol	-	Charge utile	
Nombre de places	1 av	Poids total	12300
		Garantie fabr.	
Dimensions	int. 6900	Dimens. pneus	23.1-26(18-26) 11.5/80-15
Longueur	ext. 3270 *)	Ply / bar	12 / 2,1 8 / 2,0
Largeur	Empattements 3280	Charge	9030 2820
Hauteur	Voies 2330	pour V max	20 30
Porte à faux	lat. 1850	Garantie poids remorquable avec frein	
	av 1770	Garantie poids remorquable sans frein	
	ar 12950	Garantie poids de l'ensemble	
	g 750	Poids remorquable testé	
Distance volant - vers l'avant du véhicule	4000 mm	Vitesse maximale selon le constructeur	20 km/h
Hauteur avec cabine		Vitesse maximale testée	20 km/h
		à 2200 t/min au moteur	

Equipement §)			
Feux de route	COBO DGM 7886 ou M (E)		
Feux de croisement	COBO DGM 7886 ou M (E)		
Feux de position	A (E)		
Feux rouges	R-S1 (E)		
Feux stop	R-S1 (E)		
Clignoteurs	av	1 (E) AV 4 ou 5 (E)	ar 2a (E)
Catadioptrés	av		ar I (E)
Feux de gabarit	av		
Feux complément.	1/ feu orange CH 1 1280 03, 04 2/ lampes de travail à l'avant		
Essuie-glace	1/ avec cabine + dégivreur avec/sans lave-glace		
Avertisseurs	1/Fiamm EP 838 CH 5 0602 01 ou d'autres modèles homologués		
Indications pour le permis de circulation			
Genre du véhicule	Chariot de travail (vhc. spécial)		
Marque et type	L A V E R D A M 152		
Homologation N°	CH 5514 02		
Carrosserie	moissonneuse-batteuse		
Places	total	1	avant
Poids à vide	6650	+	
Charge utile			Carburant 37,73
Poids total			CV-impôt 7409

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial : largeur = 3270 mm
- ***) Mesures du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 20 km/h = 86 dB/A
à proximité = microphone à 50 cm de la paroi latérale supérieure, à 1,2 m du sol.
- +) Carrosserie : livrable sur demande avec cabine fermée; poids du véhicule = 6900 kg.
- §) Equipement : la hauteur des feux de croisement, des feux de position et des clignoteurs AV admise pour raisons techniques.

A noter dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine charge;
- 115 - feu orange obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation noir/jaune: à l'arrière du véhicule et à l'extrémité des supports des feux AR;
- 138 - protection : poutre marquée jaune/noir à l'avant du véhicule sur l'ouverture du canal d'alimentation;
- 139 - la table de coupe doit être transportée séparément;
 - la cheminée de vidange doit être repliée;
 - le réservoir à grains doit être vide.

W

Berne-Bümpliz, 04.09.78

Lieu et date de l'homologation

Homologation fédérale des types de véhicules